

POLITIQUE ECONOMIQUE

4. Au cours de l'année dernière, certaines de nos économies ont connu une croissance satisfaisante mais la plupart ont subi un ralentissement et certaines sont entrées en récession. Une récession mondiale a toutefois été évitée. Les incertitudes engendrées par la crise du Golfe ont maintenant disparu. Les signes de reprise économique mondiale se multiplient ; nous nous en félicitons. Des progrès ont également été accomplis dans la réduction des déséquilibres les plus importants des balances commerciales et des paiements courants.

5. Nos objectifs communs sont une reprise soutenue et la stabilité des prix. A cette fin, nous sommes résolus à continuer de mettre en oeuvre la stratégie à moyen terme approuvée par les précédents Sommets, notamment grâce à notre mécanisme de coordination des politiques économiques. Cette stratégie a permis de maîtriser les anticipations inflationnistes et engendré les conditions nécessaires à une croissance durable et à la création d'emplois.

6. En conséquence, nous nous engageons à mettre en oeuvre des politiques budgétaires et monétaires qui, tout en reflétant les situations différentes de nos pays, créeront les conditions nécessaires à une baisse des taux d'intérêt réels. A cet égard, il est essentiel de continuer à réduire les déficits budgétaires, ce qui, associé aux efforts faits actuellement pour réduire les entraves à l'épargne privée, contribuera à accroître l'épargne globale nécessaire pour répondre à la demande d'investissements. Nous nous félicitons également de l'étroite coopération sur les marchés des changes et du travail accompli pour améliorer le fonctionnement du système monétaire international.

7. Avec l'aide de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et d'autres institutions, nous